

CYBERinfos

Un guide de la police

Stop pornographie infantile sur Internet

**ENFANTS ET
PARENTS:
CE QUE VOUS
DEVEZ SAVOIR**

Les consommateurs ont un problème: explications

Comment s'y prend la police pour rester dans la course



Editorial



La société moderne ne juge plus la consommation de pornographie sous l'angle de critères moraux, mais la considère comme une affaire de goût. En revanche, dans le cas de la pornographie enfantine, il y a clairement transgression. Le Code pénal suisse punit l'usage de pornographie enfantine par des sanctions allant d'une lourde amende à une peine de prison.

Internet offre des possibilités presque illimitées, et le commerce de la pornographie y explose. La police arrête un nombre croissant de consommateurs de pornographie enfantine dans le cadre d'actions menées en réseau à l'échelon international. Elle constate que ces individus perdent rapidement le contrôle de leurs actes. Beaucoup sont incapables de résister à la dynamique de la recherche et de l'échange de matériel. Souvent, ils n'ont pas clairement conscience de l'illégalité de leurs pratiques. En outre, il existe une autre forme de transgression: les délinquants utilisent Internet pour commettre des délits sexuels avec des enfants et des adolescents.

A l'aide de ce magazine, la police souhaite faire clairement comprendre que l'usage de pornographie enfantine est puni par la loi. La police poursuit les cyberdélinquants sexuels. Son objectif est également d'éviter que les jeunes internautes ne deviennent des victimes. Les enfants doivent être en mesure de se protéger des images illégales et des abus sexuels sur Internet. Il faut qu'ils puissent utiliser les nouveaux moyens de communication sans se mettre en danger ou exposer les autres. Pour cela, les parents et les éducateurs doivent les accompagner dans le monde virtuel.

Internet n'est pas un espace de non-droit. La police y traque sans pitié les abus commis sur des enfants. Il n'y a pas à tergiverser: la cyberpornographie enfantine est un crime! Même une seule image est de trop. Car derrière chaque image il y a un abus. Chaque image détruit la vie – celle de la victime comme celle du criminel.

*Martin Boess,
directeur de la Prévention suisse de la criminalité SKP PSC*

Impressum

Editeur



Prévention Suisse de la Criminalité SKP PSC
Case postale 2073, CH-2001 Neuchâtel, tél. +41 32 729 91 60
info@skppsc.ch, www.skppsc.ch
Responsable: Martin Boess

Concept et rédaction: Franziska Edelmann/Peter Felber
int/ext Communications AG, Bâle

Textes: Florence Astié, Stefanie Erni, Evi Kassimidis,
Nicolaj van der Meulen, Roberta Vanina, Karl Weilbach

Réalisation graphique: VischerVettiger, Bâle

Traductions: Trad-Express, Berne/Strasbourg (F),

Traductor Caltagirone, Bâle

Impression: Stämpfli publications AG, Berne

Paru dans le cadre de la campagne contre les activités
pédocriminelles 2005–2007 «Stop Pornographie enfantine sur Internet»
© SKP PSC 2005, 1^{er} tirage

DOSSIER

Consoles de jeux, téléphone portable et Internet – les enfants utilisent volontiers les possibilités techniques et y prennent plaisir.

Mais le monde virtuel n'est pas sans dangers. Des conseils à l'usage des parents.

7

REPORTAGE

Robert T. n'oubliera pas de sitôt le 12 septembre 2002.

Ce jour-là marque la fin brutale de ses excursions secrètes sur Internet, et le début d'un long calvaire.

10

INTERVIEW

A Zurich, le service d'assistance aux victimes, compétent en cas d'abus sexuel sur des enfants et des adolescents, se nomme «Castagna».

Regula Schwager parle de son expérience en tant que psychologue et psychothérapeute.

12

AU QUOTIDIEN

Arnold Poot exerce un métier rare.

Depuis son ordinateur de la police de sûreté vaudoise, ce cyberpolicier s'est spécialisé dans les enquêtes sur le matériel de pédophilie qui transite par Internet.

14



Photo: Michael Kessler, profifoto.ch



Sommaire

EDITORIAL, IMPRESSUM 2

INTRODUCTION

Même sur Internet il y a des limites 4

INFO

La loi sur Internet 5

DOSSIER

Un exemple qui doit faire école 6

La sécurité sur Internet 7

TEST

La dépendance au cybersexe 8

THÉMATIQUE

Aider les consommateurs de pornographie infantile, c'est possible 9

REPORTAGE

«J'ai d'abord pensé que je risquais une simple amende.» 10

CONSEILS

Les réponses du psychothérapeute Karl Weilbach 11

INTERVIEW

La guérison est un processus lent 12

COMMENTAIRE

Le pouvoir de l'image 13

AU QUOTIDIEN

«Nous avons les moyens d'infiltrer», parole de cyberflic! 14

Nous sommes de plus en plus performants et rapides! 15

La police à votre écoute 15

DERNIÈRE PAGE

Où trouver de l'aide? 16

Même sur Internet il y a des limites

Aujourd'hui, la conception commune de ce qui est normal dans le domaine de la sexualité a subi un profond bouleversement.

L'on considère souvent les pratiques sexuelles comme une question de préférence. Le cybersexe et la pornographie infantile explosent.

Mais Internet n'est pas pour autant une porte ouverte à l'arbitraire.

Il y a longtemps que les pédophiles ne sont plus les seuls à collectionner des clichés d'enfants dénudés. Les «accros du sexe branchés» recherchent également la poussée d'adrénaline au moyen d'un matériel de plus en plus extrême. Sur Internet, ils ont le sentiment de ne pas être soumis aux contraintes morales et légales. En Allemagne, selon les estimations, le nombre de collectionneurs ou de consommateurs réguliers se situe entre 30 000 et 50 000 personnes à l'échelon national. Le succès des enquêtes au cours des dernières années laisse supposer qu'en Suisse aussi les utilisateurs sont nombreux. Dans certains cas, les images sont même produites en Suisse, souvent dans la sphère privée. La pornographie infantile rapporte gros! L'opération policière Genesis, par exemple, a permis d'identifier un grossiste aux Etats-Unis qui fournissait via Internet une clientèle de 250 000 personnes, pour un chiffre d'affaires mensuel allant jusqu'à 1,4 million de dollars.

Le progrès, porteur d'opportunités nouvelles et de dangers inédits

Les progrès techniques réalisés au cours des dernières années simplifient considérablement la production du matériel. Au moyen d'un appareil photo numérique ou d'un caméscope, il est très facile de réaliser et de transférer sur son ordinateur des images montrant des expériences sexuelles avec des mineurs. Sur Internet, la recherche du matériel disponible est également devenue très simple. Le bon mot clé permet d'accéder rapidement aux sites recherchés. Celui qui veut aller plus loin n'a qu'à se joindre à une communauté virtuelle de personnes partageant les mêmes penchants. Les tchats, forums et des news groups ne manquent pas dans ce domaine. Les initiés se rencontrent même en ligne dans des cercles fermés où ils échangent directement du matériel. La possibilité de préparer une rencontre avec une victime s'est également simplifiée. Internet offre de nombreuses opportunités de nouer une relation avec des enfants et des adolescents sous un pseudonyme. Par curiosité, dépendance, voire par calcul, ces derniers se laissent souvent entraîner dans quelque chose qu'ils regrettent amèrement par la suite.

La navigation sur Internet laisse des traces

L'accès aux images interdites est facile sur la toile, mais les internautes laissent des traces. Les adresses e-mail, les numéros de cartes de crédit et les adresses IP sont autant d'in-

dices bienvenus dans les investigations de la police. Partout dans le monde, la police dispose de spécialistes qui patrouillent sur Internet. Les informations sur les suspects sont transmises aux pays concernés par le biais d'Interpol. L'accord international dans ce domaine, la «Convention on cybercrime», est entré en vigueur en Suisse au 1^{er} juillet 2004. Notre pays disposait déjà auparavant du Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI). Ce dernier filtre les messages de la population, soutient le travail des cyberflics dans les cantons et participe à leur formation. En parallèle, SCOCI est lui-même présent sur la Toile, il prépare des dossiers sur les suspects pour les cantons et réalise des analyses nationales sur l'évolution de la situation. Dans ce dessein, il travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs d'accès à Internet et les organismes de cartes de crédit. SCOCI appelle également les personnes privées à déclarer leurs observations. Il a réceptionné 6100 notifications de suspicion en 2004. Ces déclarations, combinées à ses propres enquêtes, ont permis à SCOCI d'établir 438 dossiers avec présomption renforcée de pornographie infantile et de les transmettre aux autorités pénales cantonales. 171 dossiers ont été relayés à des autorités pénales étrangères. Aujourd'hui, toute personne recherchant de la pornographie infantile sur Internet risque très fortement d'être découverte.

La loi sur Internet

Internet n'est pas un espace de non-droit. Là aussi, la jurisprudence resserre de plus en plus les mailles du filet.

Le Code pénal définit ce qui est illégal. Selon l'article 197, celui qui «fabrique, importe, prend en dépôt, met en circulation, promeut, expose, offre, montre, rend accessible ou met à disposition (du matériel pornographique avec des enfants) sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende». Même celui qui «a acquis, obtenu par voie électronique ou d'une autre manière ou possédé» ce type de matériel est passible de poursuites pénales.

Par conséquent, la consommation passive de pornographie enfantine qui se limite à l'action de regarder n'est pas punie par la loi. En revanche, la possession et la fabrication de ce type de pornographie le sont. En Suisse, les tribunaux interprètent délibérément cette formulation avec sévérité. Ainsi, le téléchargement de matériel illégal sur un support de données (même un téléphone mobile) est considéré comme de la fabrication et passible d'une lourde peine. Le téléchargement à partir d'un serveur à l'étranger est considéré comme de l'importation.

La Suisse se conforme ainsi à l'une des exigences de la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, selon laquelle elle est tenue de «protéger l'enfant de toute forme d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle», et particulièrement des abus que constituent les représentations pornographiques.

Les pratiques des tribunaux évoluent. Vous trouverez des informations actuelles sous www.stop-pornographie-enfantine.ch (webcode 2201f).

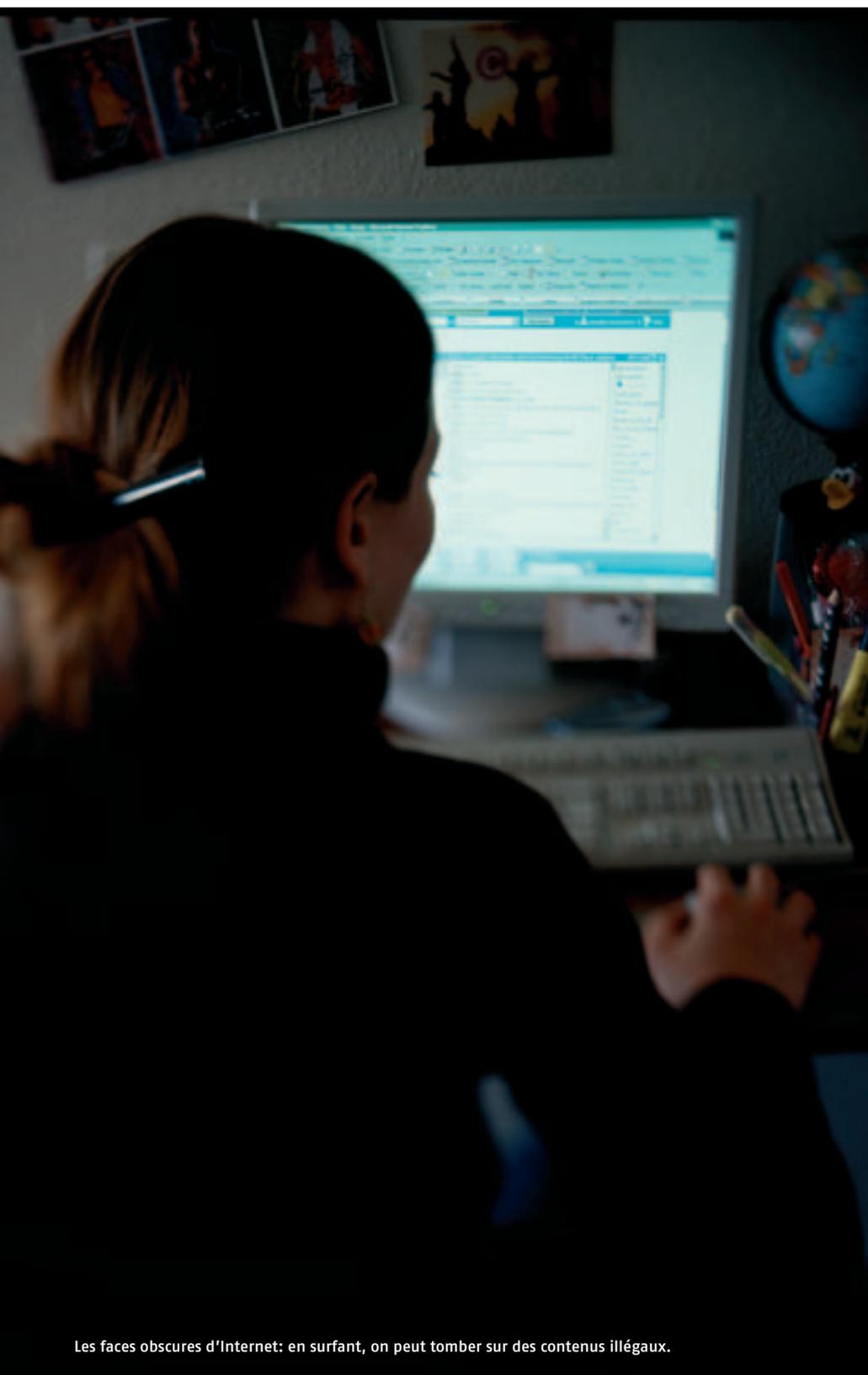


Photo: Walter & Spehr, Bâle

Les faces obscures d'Internet: en surfant, on peut tomber sur des contenus illégaux.

Vous avez repéré des courriers, des sites web ou autre matériel électronique que vous soupçonnez de contenir de la pornographie enfantine? Veuillez avertir le SCOCI dans les plus brefs délais: www.scoci.ch



Photo: Action Innocence, Genève

La meilleure prévention, c'est le dialogue. C'est pourquoi l'école doit aborder la problématique d'Internet.

Un exemple qui doit faire école

«Mais je ne savais pas du tout ça!» Florence Astié entend souvent cette phrase, lorsqu'elle évoque les dangers d'Internet avec des enfants. Dans le cadre d'un programme de prévention de l'association Action Innocence, elle visite les classes pour discuter avec les enfants et les adolescents du bon comportement à adopter sur Internet.

Les psychologues d'Action Innocence ont développé un programme de prévention à l'intention des jeunes, intitulé «Surfer avec prudence sur Internet». A la demande des maîtres d'école, une ou deux psychologues se rendent dans leur classe et animent une session d'une durée de 90 minutes. La séance s'ouvre sur une série de questions telles que: qui

est déjà allé sur Internet? Qui a une connexion à la maison? Qui a des règles d'utilisation à suivre à la maison? Pour quelles raisons vous connectez-vous?

Internet les fascine tous

Les centres d'intérêts des enfants sont en grande partie déterminés par l'âge

et par les activités de leur entourage. Les enfants de 10/11 ans se connectent souvent dans le but de trouver des informations sur leurs stars favorites ou leur hobby du moment et pour faire des jeux ou rechercher des images. Ils utilisent un peu Internet pour leurs tâches scolaires, mais c'est le plus souvent les loisirs et le divertissement qui prennent le pas sur les activités studieuses.

Les thèmes qui se retrouvent systématiquement dans les discussions sont les tchats et msn. 1/3 à 1/2 de l'effectif des classes a déjà été confronté avec des sites illégaux, tels que des sites pornographiques, racistes, violents. Les blogs, ces sites personnels sous forme de carnets intimes, font de plus en plus l'objet d'une discussion. Les animateurs sensibilisent les jeunes aux risques de parler de soi et d'autrui de manière précise. Quant à la Webcam, les psychologues insistent sur les effets indésirables que peut avoir son utilisation avec des inconnus.

Les animateurs restent souples et abordent volontiers d'autres thèmes, ceci en fonction des préoccupations et des questions des élèves. Ainsi, il

Il y a des classes où les blogs occupent une large part du débat, alors que lors d'une autre intervention le terme sera à peine, voire pas mentionné du tout. Par contre, les animateurs relèvent une constante chez les enfants: c'est la quasi-fascination pour les virus informatiques! Bien que ce sujet ne soit pas au centre des préoccupations d'Action Innocence, ils ne peuvent éviter d'en parler.

Surfer n'est pas un jeu d'enfant

L'importance d'avoir un regard critique sur les informations trouvées sur Internet s'inscrit en filigrane de l'intervention. C'est là un aspect central: il est peu fréquent que ce point soit spontanément soulevé par les jeunes qui ont tendance à faire confiance à ce qu'ils lisent, et encore plus



à ce qu'ils voient sur la Toile. Une fois les différentes thématiques mentionnées par les élèves, il leur est demandé de former des petits groupes de 3 à 4 personnes. Chaque groupe reçoit une planche différente. Autour d'une capture d'écran plastifiée, ils discutent de manière plus approfondie de sujets, tels que les achats sur Internet, les moteurs de recherche, les e-mails, les tchats, les jeux en ligne, etc. La consigne est alors de dégager les avantages et les risques ainsi que les dangers éventuels. Suit la mise en commun de ses réflexions de groupe. La psychologue inscrit au tableau noir les points à retenir. A l'issue de l'intervention, chaque enfant reçoit, en guise d'aide-mémoire, un tapis de souris avec 10 conseils pour un jeune internaute ainsi qu'un petit guide édité par l'association «Votre enfant et Internet» à l'intention des parents.



Action Innocence, organisation non gouvernementale, contribue à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet. Par des programmes de prévention et de vastes campagnes d'information, elle s'efforce de sensibiliser toute personne, en particulier les parents, les enfants et

les adolescents, aux risques liés à Internet. D'autre part, elle s'impose progressivement en tant que centre de compétence, notamment en matière de techniques de filtrage.

Pour plus d'information: www.actioninnocence.org.

La sécurité sur Internet – conseils à l'usage des parents

Les enfants utilisent volontiers les possibilités techniques et y prennent plaisir. Mais le monde virtuel n'est pas sans dangers.

Les interdictions et les filtres n'offrent qu'une sécurité partielle. Vous seul pouvez assurer une protection pleinement responsable de votre enfant, en l'accompagnant dans le monde d'Internet. Votre enfant en sait plus dans ce domaine que vous-même? Parfait! Faites-vous expliquer par votre enfant ce qu'il fait sur Internet. Il appréciera que vous reconnaissiez son savoir. Vous saurez ainsi quand votre enfant est en danger. Et vous l'encouragerez ainsi à s'en remettre toujours à vous s'il tombe sur un site bizarre ou se trouve dans une situation désagréable.

Vous devriez fixer avec votre enfant les règles de comportement suivantes:

- » Définissez avec votre enfant quand et pendant combien de temps il est autorisé à surfer sur Internet.
- » Positionnez l'ordinateur de manière à pouvoir toujours jeter un œil sur l'écran.
- » Etablissez ensemble une liste des sites Internet convenant aux enfants.
- » Utilisez un moteur de navigation pour les enfants en guise de page d'accueil.
- » Recommandez expressément à votre enfant de ne jamais donner, dans les tchats et les blogs, d'indications de nom, d'adresse, de numéro de téléphone, ou d'information sur l'école, la classe et le professeur, y compris si ces renseignements se réfèrent à autrui.
- » Dites-lui qu'il est interdit de publier une photographie d'une autre personne sur Internet sans le consentement de cette dernière (par exemple dans un blog).

Comment équiper votre ordinateur pour un usage adapté aux enfants:

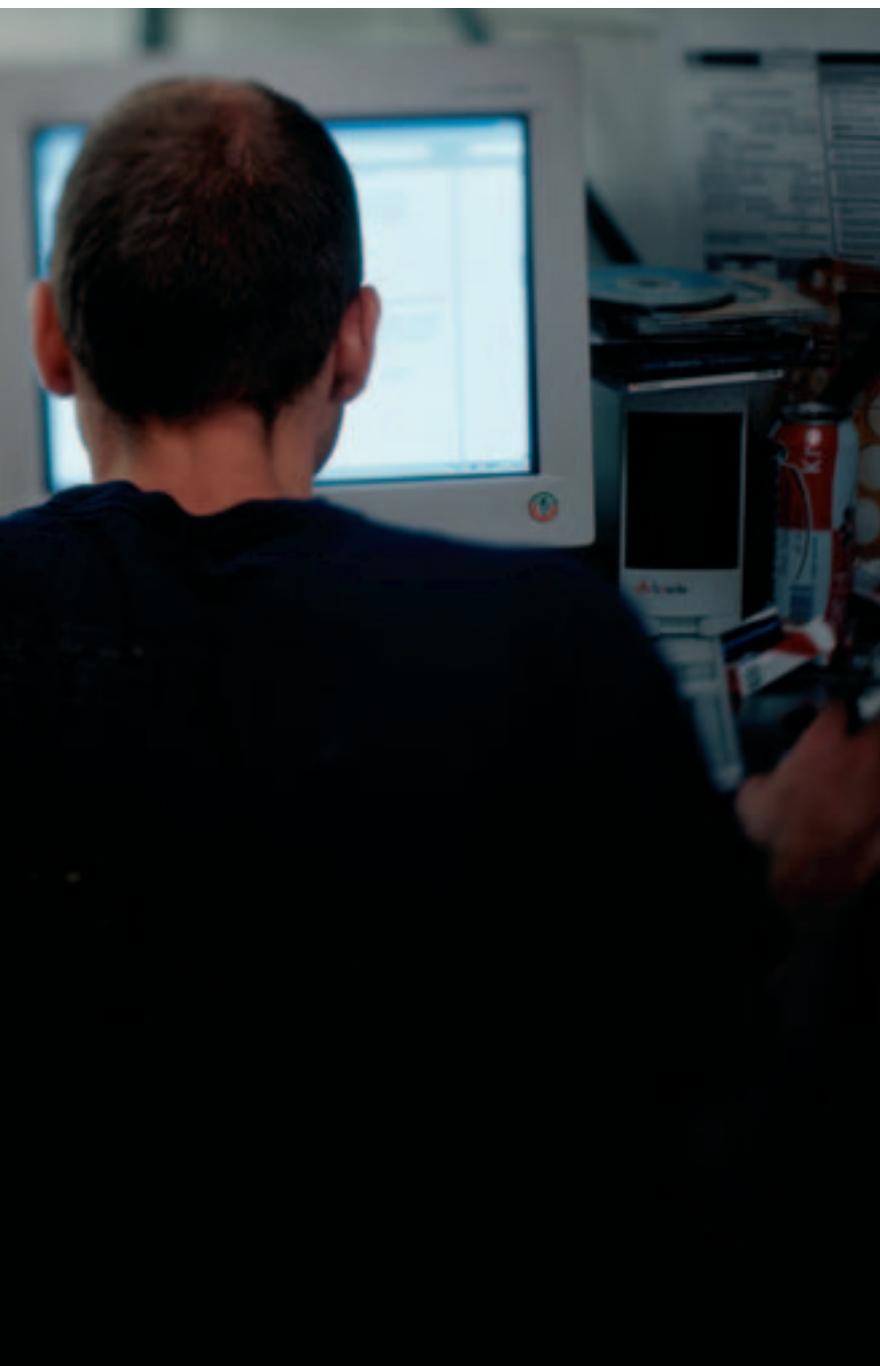
- » Les programmes de protection des enfants permettent un usage contrôlé de l'ordinateur. Ils offrent une multitude de paramètres et de fonctions de protection.
- » Un paramétrage spécifique du navigateur évite à votre enfant de tomber sur des contenus inadaptés.
- » Masquez les bandeaux publicitaires et les fenêtres pop-up.
- » Un filtre de contenus érotiques protège des sites Internet au contenu érotique ou pornographique.

Pour un complément d'information: www.stop-pornographie-enfantine.ch (webcode 2202f). Vous pouvez tester la capacité de vos enfants à naviguer sans danger sur le Net: www.saferurfing.ch

La dépendance au cybersexe

Suis-je menacé?

Le Web donne accès à un nouveau monde dans lequel l'on peut se perdre. Combien de temps le plaisir dure-t-il? A partir de quand bascule-t-on dans la dépendance? **Testez-vous!**



1. Vous est-il arrivé de vous irriter du temps considérable que vous passez à la recherche de sexe ou de matériel sexuel sur Internet?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
2. Avez-vous tenté de mettre fin à vos pratiques de cybersexe sans y arriver?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
3. Vous êtes-vous déjà masturbé en regardant de la pornographie en ligne sur votre ordinateur?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
4. Avez-vous besoin d'images sexuelles toujours plus explicites pour parvenir au même degré de plaisir?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
5. Enfreignez-vous, dans vos activités d'internaute, des valeurs éthiques et morales auxquelles vous adhérez en principe?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
6. Vos dépenses pour du matériel ou des contacts sexuels sur des sites Web spécialisés sont-elles en augmentation?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
7. Etes-vous incapable de résister à la tentation de regarder du matériel sexuel sur Internet ou d'avoir des contacts en ligne à caractère sexuel, même pendant votre temps de travail?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
8. Vous arrive-t-il souvent de passer le temps que vous aimeriez consacrer à votre famille, à vos amis ou à votre partenaire, à chercher du matériel sexuel ou des contacts sexuels sur Internet?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
9. Rencontrez-vous des problèmes avec votre famille, vos amis ou votre partenaire à cause de vos pratiques de cybersexe?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON

AIDER LES CONSOMMATEURS DE PORNOGRAPHIE ENFANTINE, C'EST POSSIBLE

10. Mentez-vous aux membres de votre famille, à vos thérapeutes ou à des personnes de référence importantes dans votre entourage, à propos de vos activités de cybersexe? OUI NON
11. Avez-vous déjà réfléchi à la manière dont vous pouvez éviter de vous faire surprendre lorsque vous regardez de la pornographie ou que vous avez des contacts sexuels en ligne? OUI NON
12. Lorsque vous ne naviguez pas sur le Net, pensez-vous souvent à y retourner pour visiter des sites à caractère sexuel? OUI NON
13. Utilisez-vous du matériel sexuel en ligne pour vous masturber, parce que cela vous est plus facile que de nouer ou de conserver une relation sexuelle réelle? OUI NON
14. Avez-vous essayé de mettre fin à vos pratiques de cybersexe en détruisant votre liste de sites sexuels favoris? OUI NON
15. Vous est-il arrivé de penser, lors de relations sexuelles avec un partenaire réel, à des personnes vues sur des sites Web pornographiques? OUI NON
16. Éprouvez-vous de la honte ou de la culpabilité après avoir regardé de la pornographie ou après avoir eu des contacts sexuels en ligne? OUI NON
17. La cyberpornographie ou les relations avec des partenaires en ligne vous apportent-elles davantage de satisfaction que l'acte sexuel avec un partenaire réel? OUI NON
18. Vous est-il arrivé de penser que vous ne contrôlez plus vos pratiques de cybersexe? OUI NON

Si vous avez répondu par **OUI** à plusieurs questions, vous êtes très vraisemblablement menacé de dépendance au cybersexe. Vous pouvez réagir. Ne continuez pas à ignorer votre problème, et cherchez de l'aide. Un bon thérapeute peut vous montrer comment reprendre le contrôle de votre comportement.

Vous trouverez ici une liste de services spécialisés dans le conseil aux personnes dépendantes au cybersexe et aux consommateurs de pornographie infantile:

www.stop-pornographie-enfantine.ch
(webcode 2203f)

Karl Weilbach est psychothérapeute à Speicher AR.

Dans son cabinet, il traite des consommateurs de pornographie impliquant des mineurs. Il décrit l'engrenage destructeur dans lequel ces hommes sont happés, et comment la thérapie peut les aider.

s'engage, la compulsion prend le dessus. Le consommateur d'images cherche des représentations toujours plus extrêmes. A l'occasion, le spectateur éprouve un sentiment de doute par rapport à lui-même.

Chacun est responsable de ses actes

Les personnes qui tombent sous le joug d'une dépendance sont perturbées dans leur équilibre psychique. Elles sont dépendantes d'actes de substitution temporaires, qui apportent de moins en moins de satisfaction. Un homme cyberdépendant a du mal à s'avouer qu'il souffre de compulsion et qu'il a besoin d'aide. Celui qui prend la voie de la thérapie fait un pas décisif. L'élément déclencheur de cette démarche peut varier considérablement: certains souffrent trop de leurs agissements; d'autres subissent des pressions de la part de leur partenaire ou de leur employeur. Franchir le pas de la thérapie permet de commencer à voir son problème en face et à redevenir responsable de soi-même et de son comportement.

Celui qui cherche des conseils ou une thérapie a droit au respect. Il est prêt à affronter sans détour sa dépendance, le cycle infernal et le danger de la consommation de pornographie infantile. Echapper à l'engrenage de l'addiction au sexe et à la pornographie infantile nécessite une confrontation avec soi-même sans concessions. Lors de la thérapie, il faut développer ses propres modes de comportements contre la dépendance. Ainsi, vivre dans la dignité redvient possible.

Le marché de la pornographie infantile pulvérise toutes les frontières, aussi bien géographiques que morales. Sur la Toile, les consommateurs ne se sentent pas observés et n'éprouvent aucune compassion pour les souffrances des enfants abusés.

Les images peuvent rendre dépendantes

Des hommes mariés, des pères de famille, des personnes socialement intégrées et également des adolescents sont identifiés par les enquêteurs. En temps normal, ils n'ont aucune préférence sexuelle pour les enfants. Mais les recherches montrent que des hommes non pédophiles peuvent également être excités par des scènes de sexe impliquant des enfants. D'autres ont peut-être déjà senti, au cours de leur vie, une attirance pour les enfants pubères ou prépubères. Ils n'ont tout simplement pas mis ces penchants en pratique jusqu'à présent. Le fait de regarder de la pornographie infantile sur Net agit ici comme un ersatz.

Souvent, cyberdépendance et addiction sexuelle se conjuguent. Pris dans la dynamique du monde artificiel, les utilisateurs perdent le sens de la réalité. Un processus de perte de sensibilité intérieure

Robert T.:

«J'ai d'abord pensé que je risquais une simple amende.»

Robert T.* n'oubliera pas de sitôt le 12 septembre 2002. Ce jour marque la fin brutale de ses excursions secrètes sur Internet, et le début d'un long calvaire.

* Son identité est connue de la rédaction.

Il est 6 heures du matin lorsque l'on sonne à la porte. Robert et son épouse sont déjà debout. «Ils sont venus à quatre, trois hommes et une femme en civil», raconte le père de famille. «Au début, j'ignorais totalement ce qui se passait, jusqu'à ce qu'ils demandent mon ordinateur.» Là, Robert réalise qu'il s'agit des images qu'il a téléchargées sur Internet. «J'ai d'abord pensé que je risquais une simple amende. A l'époque, j'ignorais la portée de l'affaire.»

Les quatre policiers perquisitionnent, puis emportent l'ordinateur et emmènent Robert. Après avoir été entendu au commissariat, ce dernier peut rentrer à la maison. «D'abord, il m'a fallu me remettre du choc.» Le jour même, Robert informe ses parents et ses connaissances les plus proches. «La presse avait déjà relaté des actions policières similaires. Je ne voulais pas que quelqu'un qui compte pour moi apprenne par

les médias ce qui m'arrivait.» Robert a dû mettre sa femme au courant. Ainsi que ses enfants.

Les scrupules moraux sont refoulés

Robert recherchait régulièrement certaines images sur Internet. «Je m'intéressais à ce qui est horrible, aux perversions sexuelles, au «sex and crime», ainsi qu'aux images d'accident.» Un jour, Robert tombe sur des images de pornographie enfantine. «Ce n'étaient pas les enfants en bas âge qui m'attiraient, mais ceux qui présentaient les premiers signes de la sexualité. Naturellement, beaucoup avaient moins de 16 ans, peut-être même 11 ans à peine.»

Mais Robert avait refoulé ses scrupules moraux. «On voyait à ces images qu'elles venaient de loin, et les personnes impliquées n'avaient pas l'air malheureuses.» En outre, sur de nombreux sites, il était rassuré par les producteurs. «Il s'agissait prétendument de scènes simulées ou réalisées avec le consentement de tous. Je pensais aussi qu'avec le début de la maturité sexuelle les règles n'étaient pas les mêmes. Aujourd'hui, je vois les choses autrement. Les adolescents ne peuvent pas évaluer les conséquences de leurs actes sur eux. Dans tous les cas, c'est nous, les adultes, qui sommes responsables.»

Collectionner, pas simplement regarder

Robert ne s'est pas contenté de regarder ces images, il les a téléchargées sur son ordinateur (collectionnées). Ce faisant, il s'est rendu coupable de détention de pornographie enfantine. «Lorsque je trouvais une image particulièrement perverse, je la sauvegardais, pour ne pas être obligé de refaire une recherche. J'ai classé les images dans un dossier, évidemment un peu dissimulé. De toute manière, l'ordinateur se trouvait dans ma propre chambre, j'étais le seul à l'utiliser.» Comme il avait honte de ses penchants bizarres, il s'en cachait même de ses amis les plus proches. Ainsi que de son épouse. Robert a payé pour obtenir des images. Il a dépensé en tout une centaine de dollars sur Internet. «Pendant un moment, je me suis demandé si c'était légal. Et





Karl Weilbach, psychothérapeute à Speicher AR, répond aux questions les plus fréquentes

Cher Monsieur,

Je suis père de deux enfants. Jusqu'à présent, j'ai toujours nié mon attirance sexuelle pour les enfants. Mais je n'arrive plus à me détacher de mon ordinateur lorsque je tombe sur un site de pornographie enfantine. De plus, j'ai déjà réalisé un fichier avec des images. J'ai honte. Que dois-je faire? R.F.

Cher R.F.,

Le fait que vous commencez à vous poser des questions et à éprouver une certaine culpabilité est positif. Pour beaucoup d'autres, c'est une plainte officielle qui leur fait comprendre que la situation ne peut plus durer! Vous devez acquérir un mécanisme d'autocontrôle qui doit fonctionner non seulement à court terme, mais aussi lorsque vous serez à nouveau en proie à la tentation. Pour commencer, vous pourriez placer l'ordinateur à un endroit bien en vue. Mais avant tout, entamez une thérapie! La honte que vous ressentez et le fait que vous nous écriviez constituent déjà un pas décisif, qui pourrait marquer le commencement de votre changement.

Cher Monsieur,

Je suis sûre que mon ami regarde de la pornographie enfantine sur Internet. J'ai trouvé des fichiers de ce genre sur son ordinateur. Nous avons pourtant une vie sexuelle épanouie. J'arrive d'autant moins à comprendre cette situation qui m'horripile. J'ai peur. A.L.

Chère A.L.,

Le téléchargement de pornographie enfantine est un acte illégal. Vous prenez conscience du fait que votre partenaire a des côtés obscurs que vous ignorez. Demandez-lui des explications et exigez qu'il arrête immédiatement. Il doit comprendre qu'il finira tôt ou tard par être découvert dans le cadre d'une opération policière. Choisir la difficile voie de l'autodénonciation pourrait constituer un soulagement pour lui comme pour votre couple. D'un point de vue psychologique, vous devriez tous deux vous faire aider. En effet, la consommation de pornographie enfantine sape la confiance et les certitudes dans votre couple.

Vous trouverez des informations sur les services de conseil dans votre région à l'adresse suivante:

www.stop-pornographie-enfantine.ch
(webcode 2203f)



Photo: Walter & Spehr, Bâle

Beaucoup de consommateurs ne se rendent pas compte de l'ombre que jette la pornographie enfantine sur leur vie.

puis je me suis dit que puisqu'il fallait donner son adresse, c'était sûrement autorisé.»

De lourdes conséquences

Après l'intervention de la police, l'employeur de Robert a été informé. Robert s'est retrouvé sans travail. «Les comptes rendus des médias m'ont également valu des désagréments avec les associations professionnelles. J'ai dû faire une croix sur tout mon réseau professionnel.» Il sombre alors dans la dépression. «Je me sentais coupable vis-à-vis de tous ceux que j'avais entraînés là-dedans, ma famille, mes collègues de travail.» A cela s'ajoutaient l'angoisse de l'avenir et le fait d'avoir perdu la face. Robert connaît les difficultés du chômage. Sa femme doit travailler davantage. En outre, il y a la pression financière. Il a fallu payer

des frais d'avocat et de justice, qui, à eux seuls se montaient à 20 000 francs environ.

Aujourd'hui, Robert travaille à temps partiel. Il est toujours en thérapie. «Je continue à vivre une situation difficile.» Il est également fragilisé psychologiquement depuis les événements. «Je commence lentement à pouvoir tourner la page depuis que le jugement a été prononcé.» Le procureur ayant fait appel, il a fallu presque trois ans pour que la sanction soit claire: prison avec sursis assortie de deux ans de mise à l'épreuve. «En attendant, tout était en suspens. C'est pourquoi je ne pouvais pas en finir avec cette affaire.»

Depuis qu'il a vu les policiers à sa porte, Robert n'a plus jamais visité un site consacré au sexe ou aux images d'horreur. «Cela m'en a coupé l'envie sur-le-champ.»

La guérison est un proces

A Zurich, le service d'assistance aux victimes, compétent en cas d'abus sexuel sur des enfants et des adolescents, se nomme «Castagna». Une équipe spécialement formée conseille les victimes et les aide à reprendre confiance en elles. Regula Schwager parle de son expérience en tant que psychologue et psychothérapeute.

Beaucoup d'enfants qui figurent sur les clichés pornographiques sont originaires des pays pauvres. Ce sont des enfants des rues, contraints à la prostitution. Le matériel de pornographie enfantine résulte de cette situation, en relation avec le tourisme sexuel. Cependant, la pornographie enfantine est également produite en Suisse. Les victimes de ces images illégales sont souvent des enfants issus de l'entourage proche du délinquant, l'oncle, le père, ou un ami de la famille (dans certains cas rares, il s'agit d'une femme). Ces individus abusent de la confiance de l'enfant pour l'exploiter sexuellement.

Madame Schwager, vous conseillez les personnes de confiance et de référence des enfants et des adolescents victimes d'abus sexuels. Comment vont ces enfants, après avoir vécu ce type d'expérience?

Les enfants sont en plein désarroi. La plupart du temps, l'abuseur est un proche. L'enfant l'aime et dépend de lui. Cette situation provoque chez la victime une inquiétude considérable. Pourquoi a-t-il fait cela? A qui puis-je maintenant faire confiance? De plus, l'enfant éprouve une forte responsabilité vis-à-vis de sa famille. Il se doute de ce qu'il va déclencher s'il dénonce le délinquant. En raison de sa grande passivité, et aussi de l'insuffisance de la défense qu'il a opposée à cet abus, il se croit lui-même coupable. Il n'arrive pas à faire face à ce mélange de sentiments. Il se sent vulnérable, isolé. Il a honte d'en parler.

Et les conséquences à long terme?

Les sévices qu'il a subis ont appris à l'enfant qu'il ne peut pas faire confiance aux personnes qui lui sont proches et qu'il aime. Par conséquent, à l'âge adulte, les victimes de ce type d'abus ont parfois des difficultés à s'engager dans une vraie relation. De plus, leur évolution sexuelle est souvent perturbée. Plus tard, par exemple, ils se remémorent leur effroyable expérience au cours de l'acte sexuel. C'est pourquoi l'un des ob-



jectifs essentiels de la thérapie est que les victimes apprennent à surmonter ces régressions et à faire la différence entre le passé et le présent.

Quelles sont les souffrances additionnelles que vous constatez chez les victimes de pornographie enfantine?

Dans le cas de la pornographie enfantine, la victime ne subit pas uniquement des sévices dévastateurs. Des images de cet abus sont en plus produites et diffusées. L'existence de telles images humiliantes et indélébiles affecte profondément les victimes lorsqu'elles avancent en âge. Elles sont constamment hantées par l'éventualité que quelqu'un (un camarade de classe, un étranger dans le bus) connaisse ces photos. Elles se sentent ravalées au rang d'objet sexuel. De ce fait, elles ne peuvent jamais tirer un trait sur le passé. Le processus de guérison s'en trouve considérablement compliqué.

sus lent

Photo: Royalty-Free/Corbis

Les victimes ne sont-elles pas complices dans les cas d'actes sexuels? L'on sait aujourd'hui que les enfants, et notamment les adolescents, sont capables de provoquer ou de repousser sciemment jusqu'à l'extrême les limites d'une situation.

Cette question est absurde. Bien sûr, les adolescents peuvent avoir l'air adulte. Ils ne sont toutefois pas assez matures pour évaluer toutes les conséquences de leurs actes. C'est précisément pour cela que l'âge de protection existe. Les enfants et les adolescents sont évidemment intéressés par la sexualité. Ils testent volontiers les limites. Certains se laissent attirer par des promesses, un cadeau par exemple. Mais chez nous, il faut s'en tenir au principe suivant: les enfants ont le droit d'être irresponsables. Par conséquent, notre loi est claire: l'abuseur est toujours responsable. C'est à lui de poser les limites.

Comment les victimes peuvent-elles se rétablir un jour?

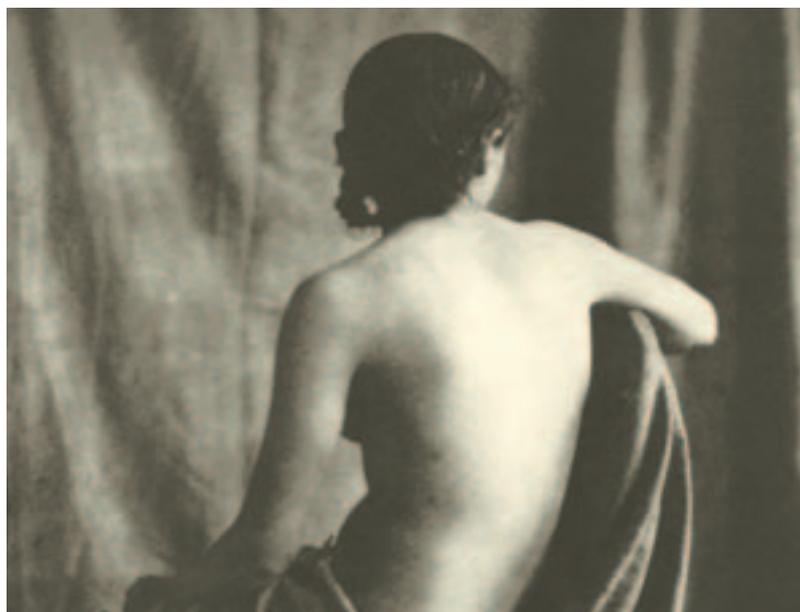
Pour guérir, il faut du temps. La guérison se produit en plusieurs phases. Travailler sur l'événement vécu est l'une d'entre elles. L'essentiel est que l'enfant abusé retrouve confiance en lui. Les victimes n'affichent pas tout le temps un air d'affliction. Elles ont en elles beaucoup de sources d'énergie positives. Elles rient, jouent, ont des amis. Dans mes conseils, je mets l'accent sur ces forces. L'aide la plus importante provient cependant du fait que la famille, les amis et les autres personnes de référence respectent l'enfant et lui donnent le courage d'être lui-même.

Castagna

est un service d'information et de conseil pour les enfants victimes d'abus sexuels, les adolescentes et les femmes abusées sexuellement dans leur enfance. Castagna est reconnu comme le service officiel d'assistance aux victimes du canton de Zurich. Conseil téléphonique: 044 360 90 40; www.castagna-zh.ch.

Vous trouverez des informations sur d'autres services de conseil dans tous les cantons sur le site suivant:

www.stop-pornographie-enfantine.ch
(webcode 2204f)



Eugène Durieu: (1800-1874), «Nu» (extrait), autour de 1853, épreuve sur papier salé.

LE POUVOIR DE L'IMAGE

En 1842, Edgar Allan Poe écrit une nouvelle intitulée «Le portrait ovale», dans laquelle une jeune femme est amoureuse d'un peintre. Ce dernier lui demande de réaliser son portrait. Elle accepte à contrecœur. De nombreuses semaines durant, elle pose pour lui sans mot dire, tandis qu'il se laisse griser par sa création. Il ne remarque pas que le rouge de la vie déserte les joues de son modèle au fur et à mesure qu'il porte cette même couleur rouge sur la toile. Il ne voit pas non plus que la santé de la jeune fille décline de jour en jour. Alors qu'il achève le tableau en s'exclamant avec effroi «C'est la vie même!», la jeune femme meurt. Nicolaj van der Meulen

Le récit d'Edgar Poe nous enseigne que les images ne sont pas des médias anodins. Elles possèdent un pouvoir de séduction et de mystification. De l'interdiction de représentation de la Bible («Tu ne te feras point d'image divine») jusqu'au renversement des statues de Saddam Hussein, la vie nous révèle le pouvoir des images qui nous fascinent. Plus elles sont douées de vie, plus les images s'introduisent avec force dans notre existence.

Jeux électroniques, films, pornographie: le pouvoir des images est lié à la vie qu'elles recèlent. Pour nous, les clichés d'identité et autres photographies, les symboles religieux et les logotypes sont autant de facteurs d'appartenance à une famille, à un pays, à une religion, à soi-même. Mais si les images créent l'identité, elles peuvent aussi la détruire. Celui qui produit des images est investi d'une responsabilité aussi grande que ceux qui les regardent ou les contrôlent.

En ce qui concerne les sévices subis par les enfants, l'image n'est pas uni-

quement un phénomène secondaire négatif. Les images tuent quelque chose en eux. La pornographie enfantine commence par ce qui, dans le conte d'Edgar Allan Poe, s'achève par la mort. Elle produit des images distordues de la vie d'un être, qui ne cesseront d'être regardées. La numérisation et Internet ont fait des images des éléments indestructibles et présents partout dans le monde. Les images possèdent une existence éternelle, qui se renforce chaque fois qu'elles sont vues.

Pour juger la pornographie enfantine, il ne suffit pas d'être compétent dans les domaines juridique et psychanalytique, mais également dans celui des images. Pour expliquer la puissance de leurs effets, il faut éclairer sous un jour critique les limites ambiguës entre la pornographie enfantine, la pornographie en général, la publicité et l'art.

(Nicolaj van der Meulen est historien de l'art et enseigne à l'Université de Bâle.)

«Nous avons les moyens d'infiltrer», parole de cyberflic!

Arnold Poot exerce un métier rare. Depuis son ordinateur de la police de sûreté vaudoise, ce cyberpolicier s'est spécialisé dans les enquêtes sur le matériel de pédophilie qui transite par Internet. Tour d'horizon des méthodes d'investigation policière et conséquences pour ceux qui ont enfreint la loi.

«**S**eek hardcore preteen movies!» En quelques clics de souris, Arnold Poot rejoint un Tchat de cyberpédophiles. Avec ses 10 années de métier, il entre aisément dans la discussion, récolte des précisions sur le matériel offert. Devant l'écran de cet inspecteur de la brigade des mœurs du canton de Vaud défile une longue liste de titres d'images et de vidéos. Pour y accéder, l'internaute exige en contrepartie un objet de même nature. Le cyberpolicier remonte à l'adresse IP; elle vient des Etats-Unis. Il transmet à Interpol.

Les trois quarts du trafic pédocriminel sur Internet concernent des échanges de matériel. «Si le pédocriminel dérape, son ordinateur devient alors un outil pour accéder à des mineurs à des fins sexuelles, physiquement ou par web cam, poursuit l'enquêteur. Dans 25% des cas, ce sont principalement les enfants de l'entourage des pédophiles qui sont utilisés. Donc abusés.» Ces groupes d'apparence fermée sont la cible principale des polices cantonales. De longue haleine, les enquêtes visent l'identification d'une victime pour remonter à l'auteur.



Arnold Poot, «cyberflic» dans le canton de Vaud, patrouille tous les jours sur Internet.

Police et cyberpédocrimi- nels: mêmes moyens

Avec le web, les risques pour l'internaute ont augmenté. Toute manipulation informatique laisse une trace que la police a les moyens de trouver. D'autant plus qu'en Suisse, la loi oblige le fournisseur d'accès à collaborer. «Sinon, complète le cyberflic, nous utilisons les mêmes techniques et programmes que les pédocriminels. Nous infiltrons les lieux virtuels de réunion et adaptons notre langage pour nous fondre dans le paysage. Pour y accéder, il faut généralement envoyer des fichiers de nature pédophile. La police n'est pas autorisée à le faire, mais elle a d'autres méthodes...» Sur le sujet, Arnold Poot ne révèle qu'une chose, secret professionnel oblige: «Il nous arrive de Tchater en empruntant l'identité d'un enfant ou d'une personne arrê-

tée qui nous a donné son accord.» Des logiciels spécifiques constamment remis à jour viennent compléter les outils forensiques. Ainsi, la police peut découvrir les liens entre plusieurs séries pédocriminelles diffusées sur Internet. Elle sait aussi établir l'historique des sites et des Tchats visités et récupérer les données éventuellement effacées.

Collaborations efficaces

Lorsque la police tombe sur un cas informatique complexe, elle peut compter sur des experts en informatique comme ceux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne qui analysent les supports de données saisis. Parfois aussi, des hackers antipédophiles contactent le cyberpolicier: «Je prends note des signalements, mais il m'est difficile d'accepter qu'ils s'infiltrèrent dans un réseau. C'est le bou-



Nous sommes de plus en plus performants et rapides!

Roberta Vanina, Chef suppléante du commissariat pédophilie, traite d'êtres humains, trafic de migrants, parle du succès des enquêtes de la police

Pour lutter contre la cyberpornographie infantine, la police doit opérer à l'échelon transfrontalier. Notre commissariat soutient et coordonne ces activités. Dans un cas, 17 délinquants, originaires de trois cantons, et qui utilisaient les forums de discussion en ligne pour chercher des garçons mineurs, ont pu être confondus. Parmi les affaires internationales les plus célèbres, l'on peut citer les opérations Genesis et Falcon. Toutes deux avaient pour point de départ des renseignements provenant des États-Unis et étaient dirigées contre des sites Internet commerciaux et leurs utilisateurs. De telles actions nous permettent d'acquérir une expé-

rience précieuse. Nous devenons toujours plus performants et plus rapides. Récemment, la police a également enregistré des succès dans la surveillance de bourses d'échanges, les réseaux appelés «peer-to-peer». Les adolescents notamment utilisent ce type de réseaux pour acquérir des fichiers musicaux, et tombent sur les fichiers de pornographie infantine qui sont proposés parallèlement dans ces structures.

Le travail de la police vous intéresse? Informez-vous sur le site suivant: www.stop-pornographie-enfantine.ch (webcode 2205f)

lot de la police!» La collaboration entre polices cantonales fonctionne bien. Quant à la police fédérale, elle coordonne les actions internationales concernant la criminalité infantine sur le net. Au niveau européen, la coopération est concluante, mais elle pêche parfois sérieusement au niveau international et Arnold Poot de formuler un souhait: «Que les policiers qui luttent dans ce domaine puissent bénéficier dans certains cas de l'absence de frontières, comme les pédophiles!»

Crimes et châtiments

Demain matin – comme environ une fois par semaine – la journée du cyberflic Arnold Poot commence à 6 h, au domicile d'un suspect. Il a récolté assez de preuves pour ouvrir une enquête judiciaire. Il va donc perquisitionner, puis saisir le matériel informatique avant d'auditionner le suspect dans les bureaux de la police. S'il y a des témoins ou des victimes, ils seront entendus plus tard. Sur la base du matériel analysé et de son rapport, le juge prononcera sa sentence. «Mais au-delà de la peine, ce que les personnes n'évaluent pas, insiste Arnold Poot, ce sont les conséquences

personnelles, familiales et éventuellement professionnelles qui peuvent être extrêmement lourdes.»

Chaque interpellation est synonyme pour l'enquêteur de prévention. Beaucoup de cyberpédocriminels se disent de simples «consommateurs» d'images qui ne passeraient jamais à l'acte. «Notre travail consiste à montrer qu'une limite a déjà été franchie et qu'ils se trouvent sur une voie dangereuse, souligne Arnold Poot. D'ailleurs, beaucoup nous remercient de notre intervention. Et certains nous demandent de leur indiquer un thérapeute. On ne peut pas les empêcher d'aimer les enfants, mais de passer à l'acte, oui!»



La police à votre écoute

Le succès des enquêtes menées dans le domaine de la pornographie infantine a suscité un vaste sentiment d'insécurité. Dans ce contexte, la police cantonale est un interlocuteur essentiel. Ses spécialistes locaux sont en mesure de vous aider directement ou de vous adresser au service compétent.

Comment surveiller avec qui mes enfants discutent dans les chats? Mon partenaire consomme de la pornographie infantine, à qui puis-je me confier? Que faire lorsque je trouve moi-même ce genre de lien? Voici les questions auxquelles sont confrontés les agents dans les postes ou dans les services spéciaux de la police. «Les demandes ont fortement augmenté depuis les opérations Genesis et Falcon», confirme le chef de la police criminelle de Berne, Peter Baumgartner.

ANTENNE DE CONTACT ANONYME

Les conseillers en matière de sécurité de la police sont souvent en mesure de fournir de l'aide. De nombreux corps de police gèrent des antennes de contact auxquelles l'on peut s'adresser sans révéler son identité. Cette possibilité existe par exemple à Zurich, avec le service «Délits sexuels, protection de l'enfance», ou encore à Bâle-Campagne avec le «Service d'alerte Pornographie infantine». Le centre de Bâle a enregistré quelques 400 déclarations au cours des deux premières années. «L'on nous a même signalé un suspect dans cinq cas», explique Martin Graf, de l'Analyse criminelle.

LA BASE, C'EST LA PRÉVENTION

La plupart des appels signalent des adresses de sites pornographiques, qui sont transmises au Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI). De nombreux appelants souhaitent être conseillés. «Ceux qui sont tombés sur ce genre de sites sont nombreux à avoir immédiatement cessé de les visiter après leur entretien avec nous», explique M. Graf.

Vous trouverez une liste des antennes de toutes les polices cantonales à l'adresse suivante: www.stop-pornographie-enfantine.ch (webcode 2206f)

Stop pornographie infantile sur Internet

Une campagne de la «Prévention Suisse de la Criminalité», sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs des Départements cantonaux de justice et de police (CCDJP).

www.skppsc.ch

Où trouver de l'aide?

Assistance aux personnes souffrant d'une forte dépendance à Internet et à la pornographie

Les personnes qui ont conscience d'avoir un penchant prononcé pour la pornographie dans les limites de la légalité ont besoin de conseils et d'une thérapie spécifiques. Cependant, si vous touchez déjà à la pornographie infantile, vous enfreznez la loi: il est grand temps d'arrêter et de vous faire aider! Le site Internet ci-dessous vous apporte un complément d'information.

Assistance aux victimes de harcèlement sexuel, aux parents et aux éducateurs ainsi qu'aux adolescents

Tous les cantons et les grandes villes sont dotés de services de conseil spécialisés dans le domaine de la protection de la jeunesse. Ils sont vos interlocuteurs en matière d'éducation, de problème avec les enfants et les adolescents, par exemple. Différents services offrent conseils et accompagnement aux victimes de harcèlement sexuel ou de sévices également; mentionnons plus particulièrement les services d'assistance aux victimes et d'aide aux femmes.

Vous soupçonnez un délit? Appelez la police!

Les personnes qui se sentent concernées ou menacées par un délit peuvent à tout moment s'adresser à la police. Ceux qui ont des soupçons concernant des délits sexuels sur des enfants et des adolescents

doivent également contacter la police. Les délits liés à la pornographie infantile relèvent aussi de la compétence de la police.

Concernant la cybercriminalité, adressez-vous directement à www.soci.ch

Le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCl) est l'interlocuteur central des personnes qui souhaitent signaler des contenus en ligne suspects. C'est également l'antenne compétente en cas de présomption de pornographie infantile ou autre agissement illégal sur Internet. Il est possible de faire des déclarations anonymes.

En matière d'assistance, vous trouverez un complément d'information sur le site suivant:

www.stop-pornographie-enfantine.ch
(webcode 2207f)

